

# *CHSCT exceptionnel des*

## *13 Avril 2017*

---

### **Information et consultation sur la déclinaison des principes directeurs sur le renforcement de l'appui aux agences**

---

- ✓ La Direction souhaite réorganiser les Directions Territoriales au 1<sup>er</sup> Janvier 2018. Pour cela, elle envisage le passage de 6 à 3 DT :
  - La DT Seine-Maritime qui remplace la DT Rouen-Dieppe et la DT du Havre,
  - La DT de l'Eure et la de DT de l'Orne se regroupent en une seule,
  - La DT de la Manche et du Calvados se regroupent également.

Pour chacune des DT, il y aura 2 Directeurs Territoriaux Délégués (DTD) et un Responsable Support DT.

Les plateformes de production seront indépendantes des DT et auront une même Direction : Direction de l'Appui et de la Production. Les équipes de Saint Etienne du Rouvray et de Colombelles continueront à exercer sur leur site.

- ✓ Suite à cette information, les élus(es) du CHSCT ont souhaité avoir les éléments obligatoires pour la consultation sur ce projet :
  - L'évaluation de la charge de travail par agent et par DT,
  - Les fiches de postes des agents,
  - L'évaluation des Risques Psycho-Sociaux.

Malgré nos demandes, la Direction ne nous a pas transmis les éléments dont nous avons besoin pour rendre un avis éclairé.

Pour la consultation, 5 votants :

2 ne prennent pas part au vote dont le SNU, 1 contre, 1 abstention et 1 pour.

Le SNU n'a pas pris part au vote car encore une fois, la Direction n'a pas fourni toutes les informations et documents nécessaires en lien avec les prérogatives du CHSCT : le plan de prévention des Risques Psycho-Sociaux et l'analyse de la charge de travail.

Le SNU n'est donc pas en mesure d'éclairer les membres du CE sur les conséquences de ce projet concernant la santé et les conditions de travail des agents.

La Direction a proposé de faire un point d'étape en novembre.

**Vos contact pour ce CHSCT: Myriam ZIATI – Aminta-Dior FALL**